

303 Accidents	↗*		Évolution France
18 Tués	↘*	↗*	
362 Blessés	↗*	↗*	

En raison des restrictions de déplacements liées à la crise sanitaire de mars 2020 à décembre 2021, les mois correspondants ne sont pas inclus dans les calculs des moyennes.

* Tendances mensuelles au niveau national et dans la région Grand Est par rapport à la moyenne des mois correspondants en 2019, 2022, 2023, 2024 et 2025.

Baromètre de l'accidentalité mars 2026

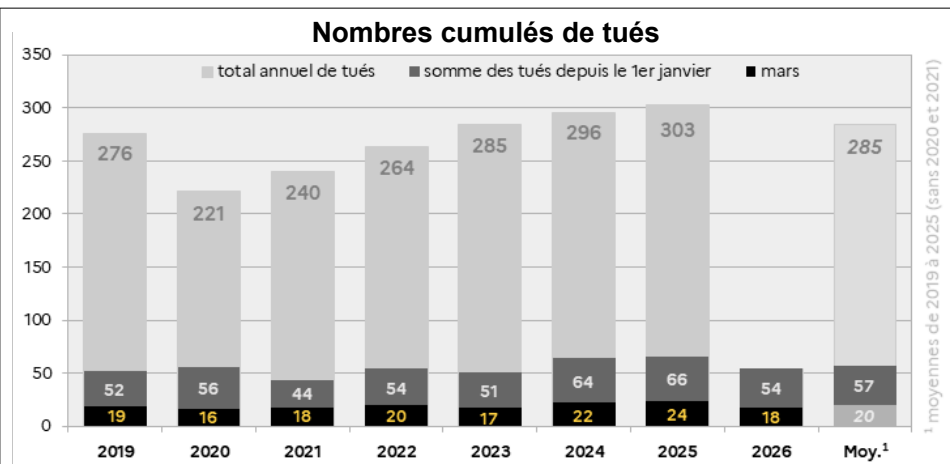
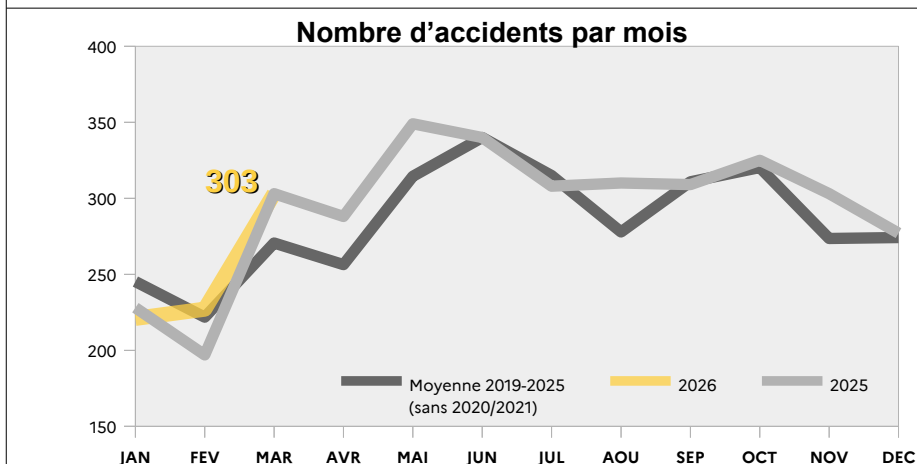
Données provisoires du 14/04/2026

Source : ONISR - séries labellisées. Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre. Les données 2019 à 2024 sont définitives. Les données 2025 sont quasi-définitives et 2026 sont provisoires. Les moyennes 2023-2025 sont arrondies à l'unité. Le calcul d'évolution est calculé sur les données non arrondies.

	Mars							Cumul depuis le 1er janvier					Cumul sur les 12 derniers mois								
	2025	2026	2025/2026		Moy. 2019-2025	Moyenne 2019-2025/2026		2025	2026	2025/2026		Moy. 2019-2025	Moyenne 2019-2025/2026		Avril 2024 à Mars 2025	Avril 2025 à Mars 2026	2025/2026		Moy. 04/2018-03/2025	Moyenne 2019-2025/2026	
			écart	%		écart	%			écart	%		écart	%			écart	%	écart	%	écart
Accidents	303	303	0	0	269	+34	+13 %	728	751	+23	+3 %	738	+13	+2 %	3 312	3 560	+248	+7 %	3 431	+129	+4 %
Tués	24	18	-6	-25 %	21	-3	-14 %	66	54	-12	-18 %	57	-3	-6 %	298	291	-7	-2 %	285	+6	+2 %
Blessés	388	362	-26	-7 %	332	+30	+9 %	903	917	+14	+2 %	917	-0	-0 %	4 126	4 410	+284	+7 %	4 258	+152	+4 %

La mortalité est en baisse en mars 2026, par rapport au mois de mars 2025 (-25%) et à la moyenne des mois de mars de 2019 à 2025 (-14%). Seul le cumul sur les 12 derniers mois par rapport à la moyenne, présente une légère hausse de +2%. Le cumul depuis le 1er janvier est identique à 2022 et surtout inférieur à celui qui avait été enregistré en mars 2024 et 2025. Cette baisse de la mortalité dans la région est d'autant plus à souligner, en comparaison avec la hausse d'environ +6% du nombre de tués au niveau national, tant par rapport à mars 2025 que par rapport à la moyenne.

Par ailleurs, le nombre d'accidents dans la région reste stable. Le même chiffre avait été relevé en mars 2025. Ce niveau d'accident s'écarte néanmoins de la moyenne sur 5 ans avec 34 accidents supplémentaires. Ces accidents ont parallèlement fait une trentaine de blessés de plus par rapport à la moyenne (+9%), même si on peut observer une baisse de -26 blessés par rapport à mars 2025.



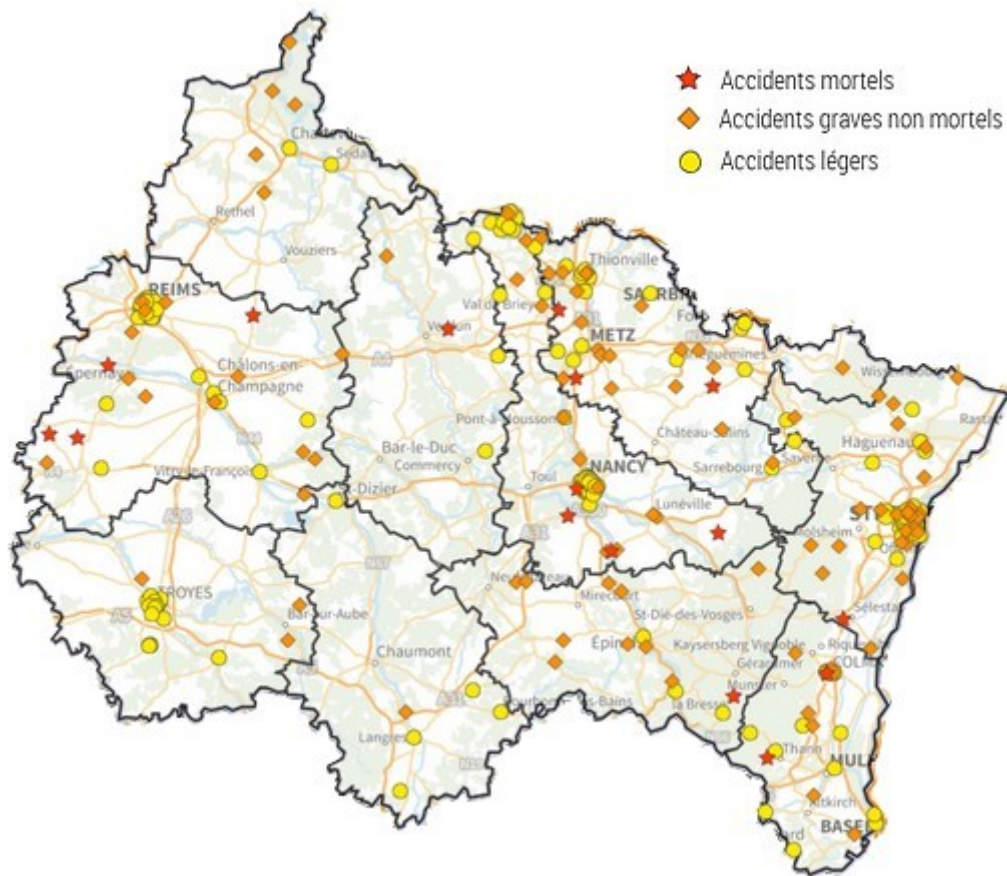
Victimes (tuées ou blessées)	Mars							Cumul depuis le 1er janvier					Cumul sur les 12 derniers mois							
	2025	2026	2025/2026		Moy. 2019-2025	Moyenne 2019-2025/2026		2025	2026	2025/2026		Moy. 2019-2025	Moyenne 2019-2025/2026		Avril 2024 à Mars 2025	Avril 2025 à Mars 2026	2025/2026		Moyenne 2017-2025/2026	
			écart	%		écart	%			écart	%		écart	%			écart	%	moy.	écart
Piétons	52	59	+7	+13 %	52	+7	+14 %	153	152	-1	-1 %	173	-21	-12 %	633	616	-17	-3 %	671	-55
EDPM	17	31	+14	+82 %	12	+19	+150 %	44	69	+25	+57 %	29	+40	+138 %	203	301	+98	+48 %	116	+185
Cyclistes	41	30	-11	-27 %	31	-1	-4 %	81	71	-10	-12 %	74	-3	-4 %	387	418	+31	+8 %	408	+10
2RM	74	66	-8	-11 %	66	-0	-0 %	115	124	+9	+8 %	127	-3	-2 %	761	745	-16	-2 %	833	-88
Automobilistes	207	163	-44	-21 %	167	-4	-3 %	520	486	-34	-7 %	500	-14	-3 %	2 168	2 304	+136	+6 %	2194	+110
Usagers de VU	14	13	-1	-7 %	12	+1	+5 %	38	38	0	0 %	43	-5	-12 %	150	154	+4	+3 %	160	-6
Usagers de PL	2	4	+2	+100 %	3	+1	+25 %	6	6	0	0 %	11	-5	-43 %	32	35	+3	+9 %	45	-10
Autres	8	14	+6	+75 %	6	+8	+141 %	15	25	+10	+67 %	14	+11	+84 %	94	126	+32	+34 %	102	+24
0-17 ans	59	66	+7	+12 %	53	+13	+25 %	137	143	+6	+4 %	135	+8	+6 %	631	667	+36	+6 %	645	+22
18-24 ans	94	85	-9	-10 %	71	+14	+20 %	204	193	-11	-5 %	190	+3	+1 %	910	983	+73	+8 %	873	+110
25-64 ans	204	193	-11	-5 %	186	+7	+4 %	498	520	+22	+4 %	522	-2	-0 %	2 267	2 449	+182	+8 %	2424	+25
65 ans et plus	58	36	-22	-38 %	43	-7	-16 %	134	113	-21	-16 %	129	-16	-12 %	620	605	-15	-2 %	579	+26
En agglomération	241	249	+8	+3 %	211	+38	+18 %	557	592	+35	+6 %	573	+19	+3 %	2 550	2 711	+161	+6 %	2615	+96
Hors aggro.	150	113	-37	-25 %	117	-4	-3 %	364	331	-33	-9 %	339	-8	-2 %	1 581	1 743	+162	+10 %	1588	+155
Sur autoroutes	24	12	-12	-50 %	24	-12	-51 %	52	41	-11	-21 %	68	-27	-39 %	297	245	-52	-18 %	347	-102
Ensemble	415	380	-35	-8 %	351	+29	+8 %	972	971	-1	-0 %	970	+1	+0 %	4 428	4 699	+271	+6 %	4529	+170

⚠ En cas d'absence d'information sur l'âge, le mode de déplacement ou le milieu d'une personne, la victime est uniquement comptabilisée sur la ligne « ensemble ». Les usagers d'engins de déplacement personnel sans moteur sont comptabilisés avec les piétons. Jusqu'en 2018, les EDP motorisés étaient enregistrés dans la rubrique « autres » et ne font l'objet d'un traitement spécifique que depuis 2019. Les chiffres concernant ce mode de déplacement dont la banalisation de l'usage est relativement récente, sont plus fiables depuis 2022.

Le nombre de piétons tués ou blessés a augmenté en mars 2026 plus fortement que celui des victimes d'autres modes de déplacement. 7 piétons de plus ont en effet été comptabilisés. Le niveau de cette hausse est numériquement moins élevé que la hausse de 14 victimes sur engins de déplacement personnel motorisés mais le nombre total de victimes pour chacun de ces deux groupes, atteint 31 personnes pour les utilisateurs d'EDPM contre pratiquement le double (59) pour les piétons. A noter que la hausse par rapport à la moyenne doit être interprétée avec prudence concernant les EDPM. La prise en compte par les forces de l'ordre, qui a débuté en 2019, ne s'est faite ensuite que graduellement dans les services. L'évolution de ce mode déplacement entre mars 2025 et mars 2026 (+14) est certainement plus représentative. Le nombre de victimes d'autres usagers stagne par rapport à la moyenne ou affiche des variations assez faibles. Par rapport à mars 2025 en revanche, on peut noter une baisse sensible du nombre de victimes à vélo (-27%), en véhicule léger (-21%) et même sur deux-roues motorisés (-11%). Les enfants et adolescents de 0 à 17 ans ont constitué le groupe le plus impacté en mars 2026. Le nombre de victimes a augmenté de +12% par rapport à mars de l'année précédente et de +25% par rapport à la moyenne de 2019 à 2025 (sans 2020 et 2021). Le nombre de victimes de la catégorie de 18 à 24 ans augmente également de façon assez marquée par rapport à la moyenne (+20%) mais baisse en comparaison avec mars 2025 (9 victimes de moins soit -10%). L'évolution la plus favorable du mois se retrouve parmi la catégorie des 65 ans et plus. Le nombre de victimes de cette tranche d'âge la plus âgée, baisse de -16% par rapport à la moyenne et même de -38% par rapport à mars 2025. La catégorie active de 25 à 64 ans, la plus importante en nombre, n'enregistre enfin pas d'évolution très marquée (+4% par rapport aux mois de mars de 2019 à 2025 et -5% par rapport à mars 2025). En fonction des différents réseaux routiers, le nombre de victimes est contrasté en mars 2026. Moitié moins de tués et blessés ont en effet été recensés sur autoroutes. Hors agglomération, si aucune évolution majeure ne se distingue par rapport à la moyenne, une baisse de -25% se remarque par rapport à mars 2025. Une baisse qui tranche avec la hausse de +18% par rapport à la moyenne sur 5 ans du nombre de victimes en agglomération. La hausse en agglomération reste toutefois plus modérée en comparaison avec mars 2025 (+3%).

L'accidentalité du mois de mars dans les départements

Carte de localisation des accidents



- ★ Accidents mortels
- ◆ Accidents graves non mortels
- Accidents légers

	Mars 2026			Moyennes 2019-2025 sans 2020 et 2021		
	accidents	tués	blessés	accidents	tués	blessés
08 - Ardennes	9	0	10	7	2	8
10 - Aube	24	0	35	28	2	34
51 - Marne	59	4	63	48	3	56
52 - Haute-Marne	7	0	9	10	3	11
54 - Meurthe-et-Moselle	54	4	62	50	3	61
55 - Meuse	6	3	9	6	1	8
57 - Moselle	41	3	50	29	2	42
67 - Bas-Rhin	62	1	76	50	2	60
68 - Haut-Rhin	26	2	30	29	2	37
88 - Vosges	15	1	18	12	1	15
Total région Grand Est	303	18	362	269	21	332

La baisse de la mortalité en mars 2026 n'est pas uniforme au niveau régional. Elle recule de 3 tués dans la Haute-Marne, de 2 tués dans les Ardennes et dans l'Aube, et affiche un tué de moins également dans le Bas-Rhin. Cette baisse reste toutefois intéressante puisqu'elle concerne surtout des départements de l'ouest de la région dont la mortalité était proportionnellement plus marquée ces derniers temps. Les départements de l'Aube et des Ardennes avaient organisé des assises de la sécurité routière en 2025. A l'exception de la Meuse où 2 tués supplémentaires ont été enregistrés par rapport à la moyenne portant à 3 le nombre de décès sur les routes en mars 2026 dans ce département, il est également intéressant de constater que lorsqu'il y a une hausse, elle ne concerne qu'un tué supplémentaire, dans la Marne (de 3 à 4), la Meurthe-et-Moselle (de 3 à 4) et dans la Moselle (de 2 à 3).

A l'inverse des départements de l'Aube (-4), de la Haute-Marne et du Haut-Rhin (-3 chacun) qui enregistrent une baisse du nombre d'accidents, la somme des accidents enregistrés dans la région est plus élevée de 34 accidents par rapport à la moyenne. Cette hausse du nombre d'accidents peut être assez prononcée. Dans la Marne, 11 accidents de plus ont été recensés par rapport à la moyenne. La hausse atteint même 12 accidents supplémentaires dans la Moselle et le Bas-Rhin.

Ces accidents globalement plus nombreux dans la région ont également fait davantage de blessés. Les hausses touchent presque l'ensemble des départements à l'exception du Haut-Rhin (-7) et la Haute-Marne (-2). Les plus fortes variations ont été constatées dans le Bas-Rhin (+16 blessés), la Moselle (+8) et la Marne (+7). La tendance reste plus contenue dans les autres départements.

LES ACTUALITÉS

DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE



Salon de la Moto au Parc des Expositions de Metz

Le Salon de la Moto du quad et du scooter du Grand-Est a eu lieu 7 au 8 mars au Parc des Expositions de Metz. Il a rassemblé l'ensemble de l'univers de la moto et des véhicules à deux ou trois roues. Cet événement, qui a connu cette année sa 13^{ème} édition, est devenu un rendez-vous annuel incontournable pour les passionnés.

Face aux dangers de la route, le **pôle sécurité routière de la préfecture de la Moselle** a tenu un stand pour sensibiliser petits et grands aux dangers de la route, tout en rappelant la réglementation et les équipements obligatoires.

Motards de la Gendarmerie de la Moselle, la CRS Autoroutière Lorraine et la brigade motorisée de la Police nationale de la Moselle, sans oublier deux chargés de mission « deux-roues motorisés » de la Sécurité routière, étaient ainsi mobilisés pour dispenser des conseils de bonnes pratiques et échanger avec les visiteurs. Un simulateur de **conduite deux-roues motorisé** a permis au public de tester ses réflexes.

Photos du salon sur la publication Facebook de la Préfecture de la Moselle [↗](#)

Opération zonale de sécurité routière consacrée aux distracteurs de conduite et aux conduites addictives

Près de 1300 policiers et gendarmes de la zone Est et **43 agents de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL)** ont été déployés le **lundi 9 mars 2026**, sur une opération zonale de sécurité routière consacrée aux distracteurs de conduite et aux conduites addictives. Cette opération, menée dans les 18 départements de la zone de défense et de sécurité Est (Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté), avait été initiée face au constat que le défaut d'attention est impliqué dans 25 à 50 % des accidents corporels, que l'usage du téléphone au volant multiplie par 4 le risque d'accident, que la conduite en état d'ivresse constitue la 2^{ème} cause de mortalité sur les routes et que la consommation concomitante de drogue et d'alcool multiplie par 29 le risque d'accident mortel.

Lors du contrôle de 279 poids lourds et 7 428 autres véhicules, **1613 infractions** ont pu être relevées.

Détail des infractions constatées, sur la page Facebook de la préfecture de la zone de défense et de sécurité Est [↗](#)



Prévention des engins de déplacement personnel motorisés à Épernay

Le vendredi 20 mars, la Préfecture de la Marne (pôle sécurité routière), en collaboration avec Groupama, a organisé une journée de sensibilisation à Épernay sur l'usage sécurisé des engins de déplacement personnel motorisés (EDPM). Cette initiative, menée en présence du sous-préfet d'arrondissement, visait à informer le public sur les règles encadrant ces engins (trottinettes électriques, gyropodes, etc.) et à promouvoir les bonnes pratiques pour limiter les risques d'accidents.

Lors de cette opération, les participants ont pu tester des trottinettes pour une approche concrète. Ils ont également pu se remémorer les obligations légales (âge minimum, assurance obligatoire, équipements de sécurité, circulation sur les voies adaptées). Des échanges sur les spécificités de conduite de ces engins ont ainsi pu émerger, permettant d'adopter des comportements responsables et de protéger les autres usagers de l'espace public.

Publication Facebook de la préfecture de la Marne [↗](#)

Illustrations : Préfecture de la Moselle | Préfecture des Ardennes / Préfecture de la Marne